

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION AUDIO ENFiP du 26/11/2020

Montreuil, le 27/11/2020

La CGT Finances publiques était représentée par Lætitia Barrier, Guillaume Champion et Sébastien Weber.

En préambule à la réunion, le directeur de l'ENFiP par interim, Michel Ramir, nous a précisé les changements dans l'organigramme de la direction.

Un nouveau directeur vient d'être nommé à la tête de l'ENFiP. Il s'agit de Yannick GIRAUD. Il prendra ses fonctions prochainement.

De même, le poste d'adjoint vient d'être pourvu et sera occupé à compter du 1er décembre par Monsieur Christophe AUMONT. Ce dernier remplacera Madame SAGE.

Anne Sophie de la Grange collaboratrice de ce pôle remplace Florence Abello.

Plusieurs points suivants ont été abordés lors de cette réunion à savoir : Les formations initiales et continue, l'élection des conseils de promotion, l'organisation des épreuves des concours.

## 🔴 La Formation Initiale et continue

Concernant la formation Continue, l'ENFiP travaille à présenter une offre au réseau pour développer des formations en tout distanciel.

Pour cela, les équipes doivent travailler sur les stages pouvant se tenir en visio et à régler les soucis de connexion que pourraient rencontrer les collègues en local.

Il a été demandé à l'ENFiP de communiquer un calendrier avec la mise en place de ces formations. Toutefois l'ENFiP, qui reconnaît en avoir discuté depuis déjà un certain temps, rappelle que tant que l'ensemble des agents ne seront pas équipés de matériel informatique suffisant et que tant que les partenaires associés ne seront pas formés, cette offre n'aura pas d'intérêt.

Une note est tout de même en cours pour répondre aux demandes en matière de FC.

Reste la possibilité de se connecter avec son propre matériel informatique.

Concernant la formation Initiale, aucune date de reprise en présentiel pour l'instant, la DGAFP travaille sur une circulaire pour caler la reprise en présentiel dans les établissements de formation dans la fonction publique. L'ENFiP a bien conscience que cette formation doit redevenir en présentiel au plus vite pour ne pas perdre des stagiaires en cours de route.

L'ENFiP reconnaît que si des difficultés pour suivre la formation socle en tout distanciel sont apparues, le passage en formation bloc fonctionnel risque d'être encore plus difficile.

En effet, depuis la mise en place de la formation de demain, les stagiaires des promotions précédentes ont fait le constat que la cadence et la charge de travail s'accéléraient lors du passage en bloc.

De plus, outre la densité des séances, cette partie de la formation va nécessiter davantage de connexions sur les plates-formes métiers (applications). Or à ce stade du tout distanciel, même s'il a été constaté une amélioration de la qualité des connexions, cela reste fragile.

**La CGT Finances Publiques** est intervenu pour rappeler que ce qui guidait son action depuis le début de la crise sanitaire était la préservation de la santé des agents et qu'un retour en présentiel dans les écoles devait se faire quand la situation sanitaire le permettrait. Cette année est une année exceptionnelle, l'administration doit en tenir compte dans son appréciation de l'aptitude des stagiaires à exercer les missions auxquelles ils sont formés en écoles.

» Les retours sur les évaluations formatives des A stagiaires sont assez positives, toutefois demeurent des problèmes de connexion.

Concernant le retour de la correction de l'évaluation formative, **la CGT Finances Publiques** a réitéré sa demande de permettre aux stagiaires d'obtenir une correction intégrale, avec les fichiers PDF joints ou en papier.

Lors de l'épreuve sommative, si les stagiaires rencontrent des difficultés malgré les nombreux gardes fous qui auront été mis en place, une épreuve de remplacement sera organisée en décembre.

Il a en effet été prévu qu'une sauvegarde se fasse automatiquement toutes les deux minutes lors de l'épreuve programmée le 30 novembre.

L'ENFiP a confirmé que les stagiaires pouvaient consulter leur copie une fois cette dernière validée.

► Concernant l'évaluation formative des B stagiaires, malgré le sentiment à chaud d'une évaluation compliquée, avec des difficultés de connexions trop nombreuses, il est conseillé d'attendre les retours pour intervenir sur ce sujet.

Tout comme les A stagiaires, une épreuve de remplacement sera organisée pour les stagiaires qui rencontreraient des soucis de connexion ou des difficultés techniques récurrentes.

Nous sommes intervenus sur la trop grande amplitude horaire des journées de cours, avec des connexions plus tôt ou des séances décalées et se terminant plus tard, sans parler des séances programmées en fin de journée les vendredis après midi.

**La CGT** a rappelé son opposition à un emploi du temps surchargé et réitère sa demande de libérer les vendredis après midi afin de permettre aux stagiaires d'avoir des moments de respiration dans leur emploi du temps.

Concernant la vie dans les résidences écoles, en particulier sur Clermont, des stagiaires nous ont fait remonter leur sentiment d'être encadrés voir « fliqués ». **La CGT Finances publiques** a exigé de faire cesser les pressions sur les stagiaires et a demandé à l'administration de rappeler les règles sanitaires de manière pédagogique.

Pour la direction de l'ENFiP Clermont, qui a été informé de ce sujet, il n'y a aucune assurance que les stagiaires soient raisonnables surtout en fin de soirée, ce qui justifie l'intervention des responsables de l'ARENFiP pour recadrer celles et ceux qui déborderaient et auraient un comportement inapproprié en période de la Covid...

Pour rappel, l'Arenfip de Clermont a sa propre structure de direction même si elle n'est pas totalement à part de la DGFIP. Effectivement, la direction de l'Arenfip a appliqué en période de couvre-feu, la même chose dans les locaux de l'Arenfip. La cafétéria a donc été mise sous couvre-feu.

Chaque stagiaire a été informé du comportement à avoir, or à ce jour, l'ENFiP déplore des comportements irresponsables.

Sur les Élections des Conseils de Promotions : l'administration a indiqué que le vote ne pourrait pas se faire par correspondance car cela exposerait trop aux risques sanitaires les agents administratifs de l'ENFiP. De fait, l'administration propose un vote électronique. Elle a demandé aux organisations syndicales un retour par mail.

**La CGT** est intervenue pour rappeler la tenue rapide des conseils de promotion au vu des problématiques nombreuses

que rencontrent les stagiaires. Elle a indiqué son accord pour un vote en mode dégradé pour cette année et s'est prononcée pour un vote en présentiel à l'urne dès un retour à la normale.

**La CGT** a dénoncé la tenue des HMI de Clermont pour les tous distanciels de 16h45-17h45 et l'impossibilité de rattacher les HMI des vulnérables sur les créneaux des hybrides pour l'HMI de décembre. L'administration a répondu que les prochaines seront organisées avec les stagiaires en formation hybride si la formation en distanciel devait être maintenue.

## 🔴 L'organisation des concours :

Les résultats des concours communs C, B interne et CIS seront communiqués au plus tard le vendredi 4 décembre 2020.

Le stage en présentiel pour la préparation orale du concours d'inspecteur ne se déroulera pas en présentiel cette année. Il sera demandé aux DD-DRFiP d'organiser des oraux blancs.

La direction de l'ENFiP souhaite mettre des garde-fous pour qu'il y ait une équité entre tous les candidats.

Un guide de préparation à l'oral va être envoyé à tous les candidats.

Pour le RAEP, la date de retour a été prolongée au 15 décembre et non fin novembre comme prévu.

Des séances de conseils-préparation en démat pour préparer l'oral seraient mises à disposition des admissibles de concours. L'ENFiP est en train de travailler dessus. Ce seraient des séances de méthodologie en ligne.

Le concours B Externe devrait se dérouler comme prévu (20' de centres d'examens plus les DOM-TOM).

Les oraux du Concours commun C seront organisés en présentiel. Particularité de ce concours en raison du volume de candidats, il y aura plusieurs centres d'examens (13 en métropole plus les DOM-TOM).

Dès que l'ENFiP aura une idée précise du nombre de candidats, ces derniers recevront un courrier avec les directives.

Les temps d'audition seront plus longs avec aération et nettoyage des locaux après chaque candidat.

Le nombre de candidats arrivant en même temps en salle d'attente sera réduit : seuls les candidats passant immédiatement seront convoqués et le nombre de salles d'attente seront multipliées.

L'administration souhaite que l'oral du concours externe B se déroule en présentiel si les **suites de la crise sanitaire le permettent**.

**La CGT est intervenue pour indiquer qu'elle avait demandé la suspension des concours durant la phase de confinement et pour dénoncer les incidents qui ont perturbé le concours d'IP.**

L'administration a indiqué que des problèmes de chauffage et l'ouverture des portes et fenêtres le 1er jour avait perturbé le bon déroulé des épreuves mais que le prestataire avait revu sa copie et que le second jour c'était mieux passé.